

---

Présidence : Pologne

## 1381<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 7 juillet 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Suspension : 13 heures

Reprise : 15 heures

Suspension : 18 heures

Reprise : 10 heures (vendredi 8 juillet 2022)

Clôture : 10 h 35

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński  
Ambassadeur M. Czaplinski

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/993/22 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE  
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, Ukraine (PC.DEL/1017/22), Canada (PC.DEL/992/22), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1018/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/991/22), Türkiye (PC.DEL/1023/22 OSCE+), Royaume-Uni, Géorgie (PC.DEL/1040/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1034/22 OSCE+), Norvège(PC.DEL/1009/22), Lettonie (PC.DEL/996/22 OSCE+), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/26/22 OSCE+), Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU HAUT-COMMISSAIRE DE L'OSCE  
POUR LES MINORITÉS NATIONALES**

Président, Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (HCNM.GAL/3/22/Corr.1 Restr.), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1020/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/994/22), Fédération de Russie (PC.DEL/995/22), Royaume-Uni, Géorgie (PC.DEL/1039/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1036/22 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/1019/22), Serbie (PC.DEL/1037/22 OSCE+), Hongrie (PC.DEL/1015/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1010/22), Canada (PC.DEL/998/22 OSCE+), Kirghizistan, Suisse (PC.DEL/1033/22 OSCE+), Ouzbékistan, Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/1027/22 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/1007/22 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1038/22 OSCE+), Turkménistan, Slovénie (PC.DEL/1029/22 OSCE+), Tadjikistan, Lituanie (PC.DEL/1035/22 OSCE+), Monténégro, Macédoine du Nord, Biélorussie (PC.DEL/1026/22 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA PRÉSENCE DE  
L'OSCE EN ALBANIE**

Président, Chef de la Présence de l'OSCE en Albanie (PC.FR/14/22/Rev.1 OSCE+), République tchèque-Union européenne (la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Türkiye, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1021/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/997/22), Fédération de Russie (PC.DEL/1000/22 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1024/22 OSCE+), Royaume-Uni, Norvège (PC.DEL/1012/22), Suisse (PC.DEL/1030/22 OSCE+), Italie (PC.DEL/1001/22), Albanie (PC.DEL/999/22 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Crimes que l'Ukraine persiste à commettre contre la population civile avec le soutien d'une alliance occidentale d'États participants de l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/1005/22), Président
- b) *Violations flagrantes persistantes des droits de la population russe et russophone commises par certains États participants de l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/1003/22) (PC.DEL/1004/22), République tchèque-Union européenne, Ukraine
- c) *Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture, observée le 26 juin 2022* : Danemark (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne,

d'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, de Chypre, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldavie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de Saint-Marin, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, de la Türkiye et de l'Ukraine) (PC.DEL/1014/22), Fédération de Russie (PC.DEL/1002/22/Rev.1), Arménie, Azerbaïdjan

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Allocution d'ouverture prononcée par le Président en exercice, S. E. M. Z Rau, à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2022, tenue à Vienne les 28 et 29 juin 2022* : Président
- b) *Déclaration commune faite le 30 juin 2022 par le Président en exercice, S. E. M. Z Rau, et la Secrétaire générale de l'OSCE, M<sup>me</sup> H. M. Schmid, relative à la clôture des activités du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine* : Président
- c) *Visite effectuée par le Président en exercice, S. E. M. Z Rau, en Finlande le 1<sup>er</sup> juillet 2022* : Président
- d) *Allocution prononcée par le Président en exercice, S. E. M. Z Rau, à la vingt-neuvième session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, tenue à Birmingham (Royaume-Uni), du 2 au 6 juillet 2022* : Président
- e) *Date limite d'inscription à la troisième Réunion supplémentaire sur la dimension humaine de 2022, prévue à Vienne les 18 et 19 juillet 2022* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale (SEC.GAL/88/22 OSCE+)* : Directeur du Bureau de la Secrétaire générale
- b) *Appel à la présentation de candidatures pour les postes à pourvoir par détachement à l'OSCE* : Directeur du Bureau de la Secrétaire générale (SEC.GAL/88/22 OSCE+)

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Adieux à l'Ambassadeur R. Dinesen, Représentant permanent du Danemark auprès de l'OSCE* : Président, Danemark
- b) *Adieux à l'Ambassadeur J. Boenden, Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'OSCE* : Président

- c) *Deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans intitulée « Intensifier l'action en faveur des océans en s'appuyant sur la science et l'innovation pour la mise en œuvre de l'ODD 14 : bilan, partenariats et solutions », tenue à Lisbonne et par visioconférence du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022 : Portugal (PC.DEL/1008/22)*
- d) *Conférence ministérielle internationale de 2022 sur la liberté de religion ou de conviction, tenue à Londres les 5 et 6 juillet 2022 : Royaume-Uni*
- e) *Développements récents dans la région de Karakalpakstan en Ouzbékistan : Ouzbékistan (PC.DEL/1013/22 OSCE+), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que le Canada, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1022/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1011/22), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/1025/22 OSCE+), Kirghizistan, Suisse (PC.DEL/1032/22 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1031/22 OSCE+), Kazakhstan, Fédération de Russie (PC.DEL/1016/22), Tadjikistan, Turkménistan, Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 14 juillet 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence